

## RÉSOLUTION XV – REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DE COREE

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE PARTIEL DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE ET DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

- Déplorant une différence de répartition des ogives nucléaires mondiales avec plus de 90% des bombes entre les mains la fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique,
- S'inquiétant de la pression omniprésente engendrée par cette supériorité illégitime,
- Outrée face à la domination qu'exercent les puissances russes et américaines sur les autres États, ce qui ne constitue qu'un rappel d'une époque aujourd'hui révolue,
- Soulignant la présence accrue et absurde de bombes nucléaires dans des États signataires du traité de non-prolifération des armes nucléaires qui a été ratifié dans l'idée de ne pas permettre la production excessive d'ogives au nom de la sécurité mondiale, sécurité que les États surproducteurs d'armes nucléaires ignorent,
- Soutenant une vision égalitaire et sûre de l'avenir mondial,
- Décide de mettre les États détenteurs de l'arme atomique sur un pied d'égalité en limitant au nombre de 300 la quantité d'ogives nucléaires autorisées ;
- de confier l'excédent de bombes A et H à l'ONU pour qu'elles soient sécurisées et stockées dans un pays neutre et stable ;
  - de ratifier un nouveau traité dans le but de supprimer la domination de ces États et empêcher, à l'avenir la production excessive d'armes nucléaires.

*Le texte français fait foi.*